

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

NOVEMBRE 2023



29^{ème} édition

mathéa
Festival de Théâtre Amateur

SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Pages 4-5



SPORT

Pages 6-7



URBANISME

Page 8



SORTIR

Pages 10-11



TÉLÉTHON

Pages 12-13



TPM vous informe

RÉVISION DU PLU

Pages 14-15



TPM vous informe

CONTRAT SUEZ

Pages 16-17



TPM VOUS INFORME

Page 18



INFOS DU JIS

Page 19



SÉCURITÉ ERP

Page 20



RISQUES MAJEURS

Page 21



RETOUR EN IMAGES

Page 23



AGENDA DU MOIS

Pages 24-25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Novembre 2023

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





Encore une fois, le terrorisme a frappé à Arras, le vendredi 13 octobre. Le lieu : un établissement scolaire, et la victime : un professeur, renforçant le caractère déjà effroyable et anxiogène de cet attentat.

Encore une fois, les médias ont relaté les différents moments de recueils qui se sont tenus, les minutes de silence organisées, les fleurs et les bougies déposées.

Encore une fois, les politiques et les chroniqueurs de tout bord nous ont abreuvés de mots clefs et de belles expressions. En voilà une sélection : « quand un enseignant est attaqué, ce n'est pas seulement la République qui est visée » ; « la République a, à nouveau, été frappée en plein cœur, là où elle instruit ses enfants » ; « l'école est un sanctuaire » ; « la République ne cédera rien face à la barbarie du terrorisme » ; « rester digne » ; « ne pas céder à la panique » ; « faire bloc » ; etc., etc.

Evidemment que les hommages de toute nature, sont bien légitimes pour les familles, les proches, les victimes, et les témoins.

Mais, ne nous y trompons pas, cette abondance d'images et de mots masque une réalité implacable : notre état de droit n'est pas adapté à la menace. Le profil de la famille du terroriste et son parcours en sont une triste illustration.

Et pourtant, paradoxalement, notre système de renseignement fonctionne plutôt bien. Preuve en est que l'essentiel des actes terroristes de ces dernières années, a été commis par des individus, parfaitement identifiés, frappés d'Obligation de Quitter le Territoire Français ou fichés « S ».

Pour nous protéger, quelle autre solution que de durcir le ton par l'exécution systématique de ces O.Q.T.F. et la possibilité de mise en détention préventive des individus fichés ?

Notre démocratie y est-elle prête ? Y sommes-nous prêts ?

Pour ma part, oui, il est urgent d'agir.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Départemental du Var
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

EXPOSITION : Retrouvez les photos de Jérôme GIULI sur les grilles du Parc du Béal

Jérôme GIULI est un photographe craurois autodidacte. Ce grand passionné est plus particulièrement fasciné par la photo de paysages et de portraits en lumière naturelle. Il aime également capturer les moments importants de la vie (maternité, mariages, ...).

Vous pouvez admirer quelques-uns de ses clichés sur les grilles du Parc du Béal, depuis le mois de septembre, à savoir une série d'autoportraits réalisés lors de sorties nocturnes et de très belles photos de paysages de La Crau, mais aussi de l'Almanarre et de Camargue.

Vous pouvez par ailleurs suivre l'actualité de Jérôme et avoir un aperçu de son talent, via ses réseaux sociaux :
Instagram : @giuli.jeromephotographie
Facebook : Giuli Jérôme



100 BOUGIES POUR ROGER VILAIN !



Roger lors de son anniversaire aux côtés d'Anne-Marie METAI, Maire Adjointe.

Roger VILAIN est né le 18 septembre 1923 en Belgique, plus précisément à Hornu dans la Province de Hainaut. Son papa était Belge et sa maman Française. Il a commencé à travailler à la mine, à l'âge de 14 ans, en Belgique tout d'abord où il effectuait le triage du charbon, puis en France, à Valenciennes, où il a travaillé au fond des mines jusqu'à 38 ans. Il s'est par la suite reconverti dans la mécanographie, qui consistait à traiter des données sur des cartes perforées, en occupant différents postes à Lyon, Marseille, Lille et Mulhouse. En 1983, un an après sa retraite, il décide de s'installer à la Crau avec son épouse Solange, dans le lotissement des Grands Pins. Il continue alors à être très actif, notamment en participant pendant de nombreuses années aux vendanges et à la cueillette des pêches.

Solange est malheureusement décédée en 2000, et c'est avec Henriette MATHÉRON, rencontrée au Foyer des Anciens, qu'il poursuit aujourd'hui une vie heureuse : il s'adonne tous les

jours au plaisir du jardinage, aime jouer aux boules et aux cartes et se maintient en excellente forme en marchant, mais aussi en dansant et même en faisant du vélo d'intérieur ! Et surtout, il est entouré d'une très belle famille qui s'étend sur 5 générations et qui est composée de 5 enfants, 9 petits-enfants, 22 arrière-petits-enfants et d'un tout dernier arrière-arrière-petit-enfant.



Roger entouré d'une partie de sa famille.

ZOOM SUR... « BIEN CHEZ SOI », LE DISPOSITIF D'AIDES À L'ADAPTABILITÉ ET À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Vous avez un projet ou un besoin de travaux pour améliorer votre logement ? Le dispositif « Bien chez soi » mis en place au sein de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et animé par le bureau spécialisé CITEMETRIE, vous aide gratuitement à définir votre programme de travaux le plus adapté et à trouver des solutions de financement.

A qui s'adresse le dispositif ?

Sur l'ensemble du territoire de la Métropole, le dispositif d'aides s'adresse :

- ✓ aux (co)propriétaires qui occupent leur logement,
- ✓ aux (co)propriétaires bailleurs,
- ✓ aux locataires.

Quels sont les domaines d'intervention ?

Concrètement, les conseillers « Bien chez soi » sont à votre disposition dans le cadre de vos projets :

- ✓ de travaux d'économies d'énergie permettant d'améliorer votre confort et de réduire significativement vos charges d'énergie,
- ✓ de rénovation complète de votre logement dégradé (mises aux normes de décence, d'habitabilité, de sécurité...),
- ✓ de maintien à domicile via l'adaptation de votre logement au vieillissement et/ou au handicap.

Quel accompagnement ?

Vous pouvez prétendre à un accompagnement complet et totalement gratuit pour vous :

- ✓ **un accompagnement technique sur votre projet de travaux** : définition des travaux à entreprendre, évaluation énergétique, conseils, accompagnement sur devis auprès d'entreprises agréées,...
- ✓ **un accompagnement financier** : recherche et mobilisation de nombreux finance-

ments visant à réduire à son minimum votre reste à charge (aides financières directes sous forme de subventions, crédits d'impôts, prêts avantageux...).

Nouveau : une possibilité de préfinancement des travaux

En règle générale, le dossier de demande d'aide financière est constitué au vu du devis global des travaux à entreprendre et des revenus du demandeur (attention ! le devis doit bien être établi par une entreprise agréée par le dispositif). Les aides et/ou subventions obtenues ne sont ensuite versées qu'après la réalisation des travaux. Désormais, afin de permettre aux demandeurs disposant de revenus modestes d'accomplir leurs travaux, « Bien chez soi » propose une possibilité d'avance de trésorerie. Le groupe PROCIVIS qui a notamment conventionné avec l'Etat et la Métropole, accompagne le financement des politiques nationales et locales de l'habitat, et peut ainsi préfinancer à taux zéro et sans frais, la part subventionnable du coût des travaux entrant dans le champ d'intervention du dispositif (rénovation énergétique, sortie de l'habitat indigne et insalubre, soutien aux copropriétés fragiles et en difficulté, adaptation des logements pour les personnes âgées et handicapées).

Contacts

Pour toute demande d'information et/ou d'intervention, vous pouvez contacter l'équipe d'animation :

- ✓ en composant le **0805 69 23 20** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- ✓ par mail à l'adresse suivante : **bienchezsoi-tpm@citemetrie.fr**





Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives

SPORT PASSION

La Ville de La Crau organise le **mardi 28 novembre 2023** sa traditionnelle **Cérémonie de remise de Trophées « Sport Passion »**. Ce sera l'occasion de mettre à l'honneur les Crauroises et les Craurois qui se seront distingués par des résultats sportifs significatifs lors de la saison 2022-2023, en ayant décroché :

- ✓ un titre départemental ou régional,
- ✓ un podium d'une compétition nationale,
- ✓ une participation à une compétition internationale.

Afin d'être le plus exhaustif possible, nous invitons celles et ceux qui habitent La Crau mais qui :

- ✓ ne pratiquent pas forcément leur activité sur la commune,
- ✓ pratiquent une activité moins exposée (sports émergents, sports extrêmes, aventure...),

à bien vouloir se manifester auprès du Service des Sports et de la Vie Associative par mail, à l'adresse suivante : vieassociative@villedelacrau.fr.



CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

Equipe Masculine Régionale 2

Dimanche 5 novembre
USCC – Olympique de Barbentane
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

Dimanche 26 novembre
USCC – Mandelieu
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

Dimanche 10 décembre
USCC – Fréjus Saint-Raphaël
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

US CRAUROISE HANDBALL



Equipe Masculine Nationale 1

Samedi 11 novembre
US Crauroise HB – Montpellier HB
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

Samedi 25 novembre
US Crauroise HB – AS Lyon Calluire
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

Equipe Masculine U18 - Championnat de France

Dimanche 12 novembre
US Crauroise HB – CO Corse
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

Equipe Féminine Nationale 3

Dimanche 12 novembre
US Crauroise HB – AS Cannes Mandelieu HB
Complexe Sportif de l'Estagnol - 17h

RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU



Equipe Masculine Nationale

Samedi 11 novembre
RCHCC – Stado Tarbes Pyrénées
Stade André VERAN (Hyères) - 15h30

Samedi 2 décembre
RCHCC – US Bressane
Stade André VERAN (Hyères) – 15h30



Les Craurois ont du talent !

JULES PIETRE, UN CRAUROIS CHAMPION DE MOTOCROSS !

A seulement 17 ans, Jules PIETRE fait déjà partie des meilleurs pilotes européens de motocross. Pilote professionnel, il parcourt les plus grands circuits, en France et dans toute l'Europe, et a décroché, en septembre dernier, un titre de Vice-Champion de France de Motocross¹ (MX) et un titre de Champion de France de Supercross² (SX) dans la catégorie Junior, sur 125 cm³.

Jules a commencé la moto en 2016, à l'âge de 10 ans, et s'est très rapidement illustré par ses capacités hors-normes. Dès 2018, il devient Champion de France MX et SX en catégorie minime, sur 65 cm³ et enchaîne les compétitions européennes. Au vu, de ses performances de premier plan et de son incroyable potentiel, il intègre à 14 ans le Team TMX Compétitions, équipé par Yamaha France, et se consacre donc entièrement à la moto depuis 3 ans...

Tout juste auréolé de son nouveau titre de Champion de France, Jules n'a pas eu le loisir de se reposer sur ses lauriers !! Il a immédiatement repris le chemin des compétitions, qui plus est dans la catégorie supérieure des 250 cm³. Sa première course dans la cour des grands s'est déroulée à Grenoble, les 13 et 14 octobre (épreuve du SX Tour comptant pour le Championnat de France), et notre jeune craurois a obtenu des résultats très prometteurs : il s'est hissé dans le Top 10 et confirme ainsi son statut de grand espoir français de la discipline.

A ce jour, les objectifs de Jules sont très clairs. Il vise bien évidemment un podium en Championnat de France MX et SX 250, mais aussi au niveau européen que ce soit en Championnat MX ou sur les différentes épreuves nationales en SX avec, en ligne de mire, la possibilité de décrocher une participation au Championnat du Monde SX en 2025 ; sans oublier le rêve ultime de pouvoir un jour prochain concourir sur les circuits des Etats-Unis, où le Supercross est un véritable sport national ! Et gageons que ce rêve pourra très vite devenir réalité...

Pour suivre le parcours de Jules et l'encourager, rendez-vous sur sa page Instagram : @julespietre389.

¹ Le **Motocross** consiste en une course de vitesse sur un circuit tout-terrain accidenté

² Le **Supercross** est un dérivé du Motocross. Il se dispute sur une piste artificielle en intérieur ou en extérieur



source : compte Instagram



source : compte Instagram



SPORT

LES INFOS DU SKI CLUB

Le Ski Club organise sa traditionnelle « Bourse aux Skis », le 18 novembre 2023, au 1^{er} étage de l'Espace Jean Natte.

Vendredi 17 :

dépôt des articles de 16h30 à 20h.

Samedi 18 :

dépôt et vente de 9h à 18h et récupération des invendus à partir de 18h jusqu'à 20h.

Attention ! Les vêtements déposés devront impérativement être propres et en bon état.

Par ailleurs **le Ski Club reprendra ses permanences à compter du mardi 21 novembre 2023.**

Celles-ci se tiendront les mardis et jeudis, de 17h à 19h, au Bureau de l'association situé au 1^{er} étage du Gymnase du Fenouillet.

Notons enfin, que le club craurois organise différentes sorties « journée » et « week-end », durant toute la saison hivernale, dans différentes stations telles qu'Isola 2000, Auron, La Joue du Loup, Puy Saint-Vincent, Les Orres, La Foux d'Allos, Risoul/Vars ou Les Deux Alpes. Des sorties réservées aux scolaires sont également prévues les samedis 3 et 24 février 2024, ainsi que le samedi 23 mars 2024.

Pour + d'infos :

04.94.66.77.31

(lors des permanences du Ski-Club)

06.08.89.05.14 / 06.32.32.00.88

skiclublacrau@gmail.com

Facebook : Ski-club La Crau



Alain ROQUEBRUN
Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme

LA BASE ADRESSE NATIONALE (BAN) EST EN COURS DE CERTIFICATION PAR LA COMMUNE : Vous pouvez participer...

Depuis le début de l'année, la Commune a entamé une procédure de certification des adresses postales. Cette démarche vise à alimenter la Base Adresse Nationale, dite BAN.

Qu'est-ce que la BAN ?

La BAN est une base de données de référence des adresses en France contenant la correspondance entre une adresse et une position géographique. Elle n'est pas nominative, le nom des propriétaires n'étant pas renseigné.

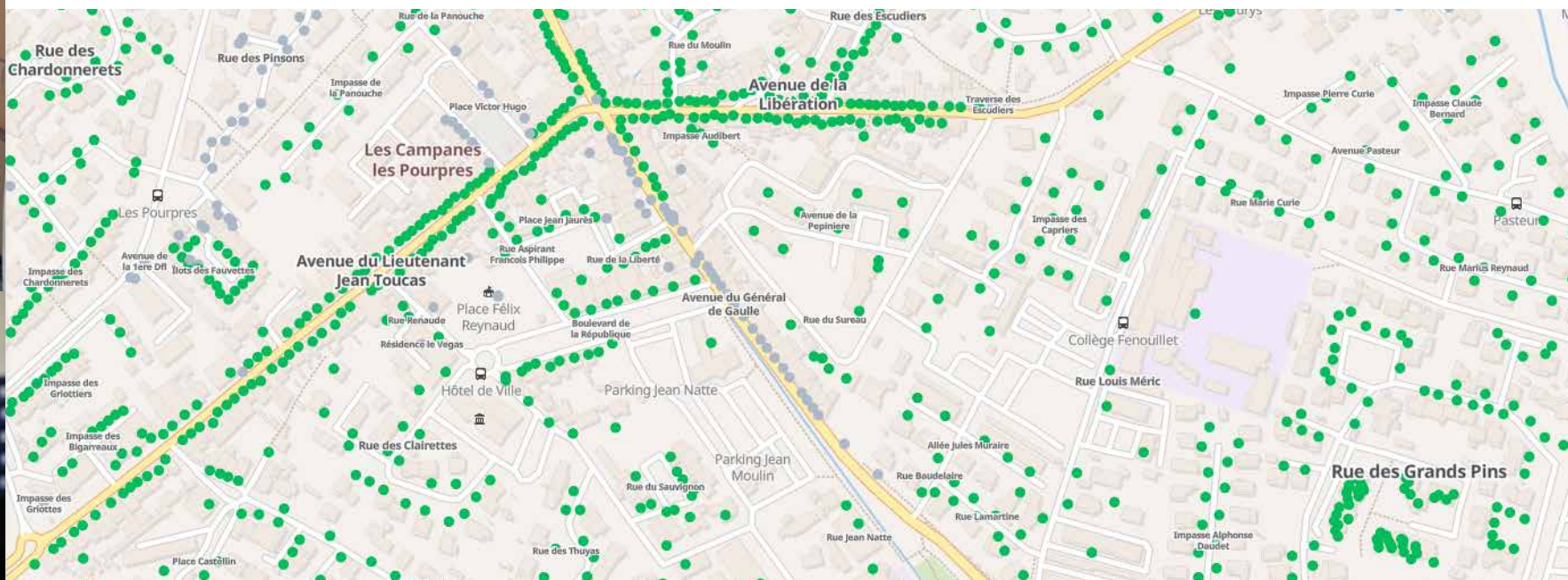
Elle est administrée par l'IGN, la Direction Interministérielle du Numérique et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. A l'origine de sa création, les données provenaient exclusivement des services postaux et des ressources propres de l'IGN. Elle a par la suite été alimentée par d'autres sources provenant par exemple des fournisseurs d'accès internet ou encore des services de secours. Elle contenait de nombreuses d'erreurs ainsi que des doublons.

Un travail de mise à jour des adresses

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi « 3DS ») attend des mairies un travail de certification de chacune des adresses, afin de disposer d'une base exhaustive et fiable. Des agents de la Ville se sont donc déplacés sur chacune des voies communales, afin de comparer les données de la base avec la réalité du terrain. Ce travail de certification est en cours et aujourd'hui bien avancé. Il devrait être finalisé d'ici la fin de l'année.

L'adresse sur La Crau : quelques chiffres

- ✓ 489 voies nommées (routes, impasses, chemins...)
- ✓ 62 quartiers cadastraux
- ✓ 7540 adresses postales
- ✓ 99% des adresses normalisées (comportant un numéro et un nom de voie)



Quel est l'intérêt de la Base Adresse Nationale ?

Les données certifiées par la Commune au sein de la BAN sont disponibles dans un format de données interchangeables, et sont consultables directement depuis un navigateur internet.

La qualité de l'adressage conditionne le fonctionnement de nombreux services aussi bien publics que privés. En effet, les adresses sont des données clés qui, au quotidien, permettent aux services d'urgence (Service Départemental d'Incendie et de Secours, SAMU, etc.) d'intervenir auprès des personnes qui en ont besoin, mais aussi d'assurer le raccordement aux réseaux d'eau et d'énergie, la distribution du courrier et la livraison de colis, le déploiement de la fibre optique, la collecte des déchets ménagers ou encore l'aide aux déplacements par géo-navigation.

Attention ! La BAN ne comporte aucune information relative aux bâtiments adressés (nom des propriétaires, nombre de logements...). Elle n'a pas pour objectif de réaliser un recensement, et porte uniquement sur les constructions (logements, commerces, entreprises, services publics, industries...)

Comment participer ?

Vous avez la possibilité de participer à la démarche en vérifiant la présence et le positionnement de votre adresse sur la BAN.

Rendez-vous sur le site <https://adresse.data.gouv.fr/> et cliquez sur « accéder directement à la carte », puis recherchez votre adresse sur La Crau.

Les points verts correspondent aux adresses certifiées par la Commune : ils doivent être situés sur le terrain correspondant, orientés vers l'accès automobile. Les points gris correspondent aux adresses non encore certifiées par la Commune.

Si vous constatez une anomalie sur une adresse (point de couleur verte uniquement), par exemple un mauvais positionnement, ou un oubli (adresse inexistante), vous avez la possibilité de le signaler par mail à ban@villede-lacrau.fr.

Vous pouvez également signaler, à cette même adresse mail, une erreur ou un oubli au niveau d'une voie : positionnement incorrect, absence de nom etc...

A noter : Il ne sera pas possible de répondre individuellement à toutes les demandes, mais celles-ci seront prises en compte pour modifier la Base Adresse Nationale le cas échéant.

Par ailleurs, la Commune dispose uniquement des droits de publication sur la BAN pour le territoire de La Crau. Elle ne peut pas modifier les informations, même erronées figurant sur d'autres cartographies, publiques ou privées. Tous les organismes disposent désormais d'un accès permanent et gratuit à la BAN et doivent exploiter ces données pour mettre à jour leurs propres cartes.

CAMPAGNE DE CURAGE DE RUISSEAUX

Il a été procédé à une campagne de curage des ruisseaux sur les secteurs suivants :
Chemin de Saint-Augustin,
Chemin des Banons
et Chemin de Terrimas.

Cette opération est essentielle pour assurer le bon fonctionnement du système d'écoulement des eaux pluviales et ainsi prévenir d'éventuelles inondations.



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à la Voirie,
Espaces Publics
et eaux pluviales

CRÉATION D'UN PARKING PROVISOIRE AVENUE DE LA LIBÉRATION

Un nouvel espace de stationnement a été aménagé à l'intersection de la Rue du Sureau et de l'Avenue de la Libération, sur un terrain acquis par la Commune, après démolition de la bâtisse qui s'y trouvait précédemment. Non tracé et pourvu d'un revêtement stabilisé, il est accessible gratuitement.





Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué à la programmation et vie associative culturelle



Emmanuel BIELECKI

Conseiller Municipal délégué à la programmation festive et vie associative événementielle



SALON MULTICOLLECTIONS

Dimanche 12 novembre
Espace Culturel Jean-Paul Maurric
de 9h à 18h

Entrée gratuite.

Cette nouvelle édition organisée par la Section Philatélie du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) rassemblera cette année encore une très grande diversité de collections :

- philatélie,
- numismatique,
- muselets,
- cartes postales anciennes,
- disques,
- poupées,
- jouets,
- livres anciens,
- antiquités,
- vieux papiers,
- fèves,
- miniatures,
- médailles,
- vinyls,
- modélismes ferroviaires,
- etc.

Vous pourrez discuter et échanger avec des passionnés et, pourquoi pas, trouver la perle rare manquant à votre collection !

Deux expositions seront également proposées cette année : la première a pour thème les matériels anciens de lutte contre l'incendie (pompe, véhicule, masques, casques, vêtements...), et la seconde les poupées « Modes et Travaux ».

Infos :

04.94.66.25.30 ou 06.80.46.17.31
ccsc.phila@orange.fr



Du 15 au 18 novembre
Espace Culturel Maurric - 20h30

Cette édition 2023 d'Amathéa accueillera quatre troupes locales pour quatre représentations uniques en soirée. L'entrée est gratuite et ouverte à tous.



Mercredi 15 novembre

Anagram Théâtre (Carqueiranne)
« **Bisous Bisous** » de Derek BENFIELD et Marc CAMOLETTI
Vaudeville

Durée : 1h40 | Public : + 10 ans
Pour pouvoir rencontrer tranquillement sa petite amie Minou, Bernard demande à son copain Georges de lui prêter son appartement pendant que sa femme est en voyage d'affaires. Georges est d'autant plus d'accord qu'il profite de l'absence de cette dernière pour aller rejoindre Brigitte dans l'appartement de son ami. Tout va très bien jusqu'au moment où la femme de Georges rentre de voyage plus tôt que prévu... Un Vaudeville drôle, enchaînant quiproquos et situations cocasses et rythmées. Rires assurés !

Jeudi 16 novembre

Art-Thea (La Crau)
« **La légende d'une vie** » de Stefan ZWEIG

Tragi-comédie
Durée : 1h45 | Public : + 14 ans
Vienne, 1919. Un jeune auteur cherche à s'extirper du souvenir de son père, poète devenu icône nationale. Le jeune homme étouffe dans la maison familiale où tout est organisé par sa mère, femme autoritaire et intransigeante, autour du culte du grand homme. C'est alors que revient au sérail une femme dont le secret pourrait libérer le jeune homme de son carcan...

Vendredi 17 novembre

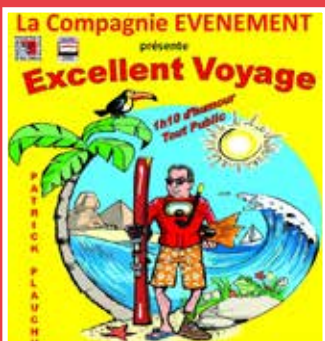
Les Mani Manivel' (Fréjus)
« **L'art délicat de la scène de ménage** » de Jean-Marcel ERRE
Tragi-comédie

Durée : 1h20 | Public : + 8 ans
Alex et Juliette, un couple à la ville comme au théâtre, répètent une scène de ménage devant leur ami Bernard, metteur en scène, et son assistante Eva. Mais celui-ci ne trouve pas, avec ses comédiens, la bonne tension scénique et théâtrale. Alex propose alors à Bernard de venir un soir assister à ses problèmes amoureux avec Juliette et de vivre leur propre vie sur scène devant les spectateurs. Bernard y trouve la théâtralité parfaite dans une succession de quiproquos, de couples infidèles, de claquements de portes revisitant ainsi tous les codes du théâtre de boulevard.

Samedi 18 novembre

Compagnie Evénement (Istres)
« **Excellent voyage** » de Patrick PLAUCHU

Humour
Durée : 1h10 | Tout public
Pour ce nouveau « seul en scène », Patrick PLAUCHU vous invite à un excellent voyage dans son univers comique, de sa naissance à aujourd'hui, en passant par son adolescence, ses tentatives de premières rencontres, ses différents périples... Rires et émotions garantis !



BOURSE AUX JOUETS

**Dimanche
19 novembre**
**Espace Culturel
Jean-Paul Maurric**
de 9h à 18h

Entrée libre.

Le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Employés Municipaux (COSCEM) organise sa 1^{ère} Bourse aux Jouets. Une initiative bienvenue qui vous permettra, à quelques semaines de la période de Noël, de trouver de nombreuses idées cadeaux à petit prix, tels que jouets divers pour tous âges, peluches ou jeux de société.

Attention ! Les inscriptions des vendeurs sont closes !

Infos : 07.67.78.80.58



MATHIEU MADÉNIAN & FRIENDS

Vendredi 1^{er} décembre
Espace Culturel Jean-Paul Maurric à 20h30

Préparez-vous à une soirée exceptionnelle placée sous le signe du rire et de la bonne humeur ! Le célèbre humoriste Mathieu MADÉNIAN partagera en effet la scène de l'Espace Maurric avec ses amis, pour un spectacle unique. Humour décapant, anecdotes absurdes et hilarantes, mais aussi moments authentiques de partage avec le public seront au rendez-vous, pour ce spectacle spécial « Stand-Up » à ne surtout pas manquer !



Mathieu MADÉNIAN

Si le grand public l'a découvert grâce à ses chroniques dominicales sur le canapé de Michel DRUCKER, Mathieu MADÉNIAN est avant tout une véritable bête de scène. Aussi drôle qu'impertinent, il nous livre sa vision du monde avec une tchatche et une tendresse qui n'appartiennent qu'à lui. Il présentera à La Crau des extraits de son dernier seul-en-scène intitulé « Un spectacle familial », une hilarante introspection dans laquelle il nous parle de la famille avec tout ce que cela implique de vexations mal digérées, de dîners alcoolisés et de jalousies fraternelles...



Yassine HITCH

Cet ancien éducateur spécialisé est passé maître dans l'humour d'observation. Arrivé sur les scènes parisiennes en 2018, il vous dit ce qu'il a sur le cœur avec une bonne dose d'énergie et de sincérité croustillante.



Amy LONDON

Prof d'anglais à Nancy dans une première vie, elle a découvert le stand-up à Marseille, sa ville d'adoption, et a décidé de rester dans notre belle région car les « sudistes » l'inspiraient... Elle a eu raison, puisqu'aujourd'hui elle joue aux côtés de Manu PAYET et de Gad ELMALEH.



Marco PAOLO

Originaire de la région, il se produit aujourd'hui partout en France. Il assure notamment les premières parties d'humoristes reconnus tels que... Mathieu MADÉNIAN ! Les travers du quotidien représentent son sujet de prédilection.

SORTIR

Spectacle gratuit
réservation obligatoire
à compter du 6 novembre
sur www.villedelacrau.fr



ACTION CARITATIVE



Marie-Ange BUTTIGIEG
Conseillère Municipale déléguée
aux actions et à la vie associative
à vocation caritative et sanitaire



TELETHON 2023 à La Crau en novembre et décembre

Grâce à la mobilisation exceptionnelle des Français pour le Téléthon depuis 35 ans, une véritable révolution médicale est en marche, bouleversant la vie des malades et des familles et, surtout, leur offrant un espoir pour l'avenir. Il est donc essentiel de poursuivre le combat contre les maladies rares pour construire les victoires de demain.

Chacun à son niveau peut aider, témoigner de sa solidarité et de son soutien, et devenir acteur de la recherche simplement en participant au Téléthon ou en effectuant un don.

Cette année encore, nous comptons sur les Crauroises et les Craurois ! Dès le mois de novembre, l'association « La Crau'ch Cœurs » et de nombreux bénévoles associatifs vous proposent diverses actions et animations dans le cadre du Téléthon 2023. Vide grenier, concert, café-théâtre, repas spectacle, loto, mais aussi concours de boules, randonnées, course pédestre ou tournoi de foot seront notamment au programme. Un grand rendez-vous est également à retenir ! Une mobilisation toute particulière est en effet attendue le samedi 9 décembre à 15h pour l'opération « Fil rouge » : l'objectif sera de former une très belle et très longue chaîne humaine, démontrant ainsi qu'ensemble, on peut aller très loin !... Nous comptons sur vous !

LE PROGRAMME

En novembre et en décembre

VENTE D'OBJETS DES ENFANTS DU JIS

Objets en lien avec Noël fabriqués par les enfants accueillis sur les temps périscolaires et lors de l'Accueil de Loisirs du mercredi. Ces objets seront vendus sur place aux parents.

Samedi 11 novembre

ANIMATIONS DE L'USC JUDO

Gymnase de l'Estagnol
de 10h à 12h

Tarif : 2 € par famille

Du 24 novembre au 10 décembre

TOMBOLA DU TELETHON

Organisée par l'association La Crau'ch Cœurs
Vente des tickets lors des différents événements du Téléthon
2 € le ticket
Tirage au sort lors du loto du 10 décembre

Vendredi 24 novembre

CONCERT DE LA LYRE

Espace Culturel JP Maurric - 20h30
Concert interactif avec quizz musical

Tarif : 5 € (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

Dimanche 26 novembre

VIDE GRENIER

Boulevard de la République - de 7h à 13h
Organisé par l'association La Crau'ch Cœurs
Tarif : 12 € l'emplacement de 3 mètres (10 € pour les adhérents 2023 de l'association)
Inscriptions : Permanences à la Villa Renaude, les lundi 20 et jeudi 23 novembre, de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le vendredi 24 novembre de 9h à 12h
Infos : 06.03.32.68.13

Jeudi 7 et Vendredi 8 décembre

SOIRÉES CAFÉ THÉÂTRE

Espace Culturel JP Maurric - 20h30
(ouverture des portes à 20h)

Jeudi 7

**Pièce « Ensemble »
par la Compagnie La Crau'k en Scène du CCSC**
Drame familial de Fabio MARRA
Isabella est une femme déterminée. Elle vit avec son fils Michele, un jeune homme simple d'esprit, plein de vie, impulsif et généreux. Cette relation fusionnelle entre une mère et son fils nous parle d'attachement mais aussi de sacrifice avec un mélange de tendresse et d'ironie. Que se passe-t-il aujourd'hui quand un membre de notre famille dépend des autres ? Quand cette personne n'est pas un sujet normal ? Sommes-nous prêts à accepter la différence ?



Vendredi 8

Pièce « Ah non, la ménagère, elle est pour moi ! » par la Compagnie Y-Sol en Scène

Comédie de Marc LUCAS

Il y a Henri, le père, qui s'est pris un bus en pleine face.

Mourra, mourra pas ?

Il y a Martine, la fille désinvolte, intéressée, égocentrique, mais pas que...

Il y a Colette, l'autre fille et la sœur de Martine, plus effacée, plus discrète, plus serviable, plus beaucoup de choses...

Il y a Olivier. Mais qui c'est ce gars ? Huissier de justice ? Escroc ? Demi-frère ? Autre choix tapez 4...

Et puis il y a Versailles, un manoir, une famille et ses secrets, un héritage à partager, et des surprises, beaucoup de surprises...

Tarif :

✓ Pour une pièce : 13 €, gâteaux et boissons compris (gratuit pour les moins de 12 ans)

✓ Pack 2 pièces : 25 €

Réservations : Permanences à la Villa Renaude, les lundi 27 et jeudi 30 novembre, de 9h à 12h et de 15h à 18h, le vendredi 1^{er} décembre de 9h à 12h, le lundi 4 décembre de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le mardi 5 décembre de 9h à 12h.

Vendredi 8 décembre

RANDONNÉES

Parcours de 8 km « Autour de La Crau » proposé par les Randonneurs Craurois

Départ à 13h30 du Parking du Cimetière Central

2 € minimum par participant

Vendredi 8 décembre

ANIMATIONS DE L'USC TENNIS DE TABLE

Parc des Sports Louis Palazy – de 15h à 21h

Tarif : 2 € par personne

Vendredi 8 décembre

CONCOURS DE CONTRÉE

Proposé par le Cercle Moutonnais de l'Amitié

Maison des Associations, La Moutonne - 20h

Vendredi 8 décembre

CONCERT DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Auditorium de l'École de Musique - 21h

Sur réservation au 04.94.66.05.87

Samedi 9 décembre

CONCOURS DE PÉTANQUE À LA CRAU

Proposé par la Boule Fleurie Crauroise

Place Félix Reynaud – 14h

Concours ouvert à tous. Inscriptions sur place

Samedi 9 décembre

CONCOURS DE CONTRÉE

Proposé par le Cercle Moutonnais de l'Amitié

Maison des Associations, La Moutonne – 14h

Samedi 9 décembre

FIL ROUGE DU TÉLÉTHON

Rendez-vous est donné à 15h devant l'Hôtel de Ville, pour former une grande chaîne humaine symbolisant la solidarité de la Ville de Crau. Les Crauroises et les Craurois sont appelés à venir en nombre pour que cette chaîne soit la plus longue possible !

Cette opération étant appelée à se renouveler, l'objectif est donc d'établir les bases d'un record qui sera à battre chaque année !...

Fil rouge encadré par l'association La Crau'ch Cœurs et le Comité Communal des Feux de Forêt, avec la participation du Kempo Yoseikan Craurois et de la crèche associative « L'Escale Infantile »

Samedi 9 décembre

MATCHS DE HAND

La recette de la buvette réalisée tout au long de la journée sera versée au profit du Téléthon.

Venez nombreux au Complexe Sportif de l'Estagnol pour assister aux matchs suivants et encourager les équipes de l'USC Handball :

✓ 16h45 - U15 Garçons (Equipe 1) : La Crau / Convention Estérel

✓ 18h30 - U18 Garçons : La Crau / Montpellier

✓ 20h30 - Prénationale Garçons : La Crau / La Seyne-sur-Mer

Samedi 9 décembre

GRANDE SOIRÉE DU TÉLÉTHON

Espace Culturel JP Maurric - 20h

(ouverture des portes à 19h30)

Au programme :

✓ Repas avec au menu apéritif, daube, tagliatelles, fromage et tarte

✓ Spectacle avec la participation d'Eric VENEZIA, Ténor de l'Opéra de Toulon, de l'École des Danses, de l'association Tout'en Kdanse et du Studio Attitude

✓ Soirée dansante

Attention ! Apporter ses couverts

Tarif : 22 € (12 € pour les enfants de moins de 12 ans et 5 € pour les de moins de 5 ans). Formules sans repas :

5€ pour assister uniquement au spectacle, 10€ pour assister au spectacle et à la soirée dansante.

Inscriptions : Permanences à la Villa Renaude, les lundi 27 et jeudi 30 novembre, de 9h à 12h et de 15h à 18h, le vendredi 1^{er} décembre de 9h à 12h, le lundi 4 décembre de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le mardi 5 décembre de 9h à 12h.

Dimanche 10 décembre

RANDONNÉES avec les Randonneurs Craurois

✓ Randonnée journée au Fenouillet – Niveau « bons marcheurs »

Parcours de 16 km sur un dénivelé de 650 m

Prévoir pique-nique et vêtements adaptés

Départ à 8h30 du Parking de Notre-Dame

2 € minimum par participant

✓ Randonnée demi-journée au Fenouillet pour tous marcheurs

Parcours de 5,5 km sur un dénivelé de 200 m

Départ à 13h30 du Parking de Notre-Dame

2 € minimum par participant

Dimanche 10 décembre

COURSE PÉDESTRE

Organisée par La Crau'ch Cœurs

Départ devant le Snack "Chez Toine",

Place Félix Reynaud à 10h

Possibilité de faire la course en courant, en marchant, à vélo, en trottinette, en skate, en rollers, en draineuse et même en brouette poussé par une autre personne !...

Parcours : 800m, 3km et 10 km

N'hésitez pas à venir déguisés pour décrocher le prix du déguisement le plus burlesque !

Collation et récompenses à l'arrivée.

Tarif : 5 € (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

Inscriptions : avant la course, devant « Chez Toine », dès 9h30

Dimanche 10 décembre

CONCOURS DE PÉTANQUE À LA MOUTONNE

Proposé par l'Amicale Bouliste Moutonnaise (ABM)

Boulodrome Jean-Marcel BRUNO - 14h

Concours 2x2 choisis ouvert à tous

Inscriptions sur place

Dimanche 10 décembre

GRAND LOTO DU TÉLÉTHON

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 15h

(ouverture des portes à 14h)

5 € le carton et 20 € les 5 cartons

SUPER CARTON PLEIN avec une carte cadeau

« Voyage » d'une valeur de 2 000 €

Tirage au sort de la tombola du Téléthon pendant ce loto

Buvette et petite restauration sur place

Lundi 11 décembre

TOURNOI DE FOOTBALL À 7

Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne - à partir de 19h

Organisé par Guillaume JANIN, arbitre fédéral et les

Footeux de La Moutonne, avec la participation de l'USCC

Foot. **Tarif :** 5€ par joueur. Tombola à 1 € le ticket avec

tirage au sort sur place. Pot de l'amitié à l'issue du tournoi

Si vous souhaitez participer financièrement et apporter votre soutien à l'association La Crau'ch Cœurs pour étoffer la somme reversée à l'AFM-Téléthon, **vous pouvez déposer vos dons à l'Accueil de la Mairie où une urne sera à votre disposition à partir du 27 novembre, jusqu'au 12 décembre.**

Pour + d'infos :

Association La Crau'ch Coeurs au 06.03.32.68.13

Ce programme est communiqué longtemps à l'avance en raison des délais liés à la conception et à l'impression du mensuel municipal. Il est susceptible de modifications.

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE LA CRAU

Le Conseil Municipal a décidé le 9 novembre 2017 de mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit d'une révision générale.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification de niveau communal ou intercommunal. Le PLU actuellement en vigueur a été approuvé par le Conseil Municipal le 21 décembre 2012, puis modifié à deux reprises le 28 novembre 2016 et le 27 mars 2019 par décision du Conseil Métropolitain.

La révision générale du PLU définit le scénario d'évolution de la population, des fonctions et services dont elle aura besoin pour les dix prochaines années. En outre, elle fait évoluer pour partie l'enveloppe des zones urbaines et à urbaniser, l'affectation des sols et les règles applicables aux constructions et aux travaux futurs.

La révision du PLU concerne donc tous les habitants.


A noter :

La compétence relative au PLU a été transférée de droit à la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM), lors de sa création en 2018. La révision du PLU sera donc votée par le Conseil Métropolitain et non plus par le Conseil Municipal.

Le Conseil Métropolitain a ainsi déjà voté, par délibération du 16 décembre 2021, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU de la Ville de La Crau.



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
en charge de l'Aménagement
du Territoire



Le document ci-joint présente les grandes caractéristiques du zonage, du règlement, et les orientations d'aménagement et de programmation.

Un projet de carte de zonage et un tableau récapitulatif du futur règlement sont mis en ligne sur le site www.villedelacrau.fr, pour consultation et téléchargement.



4 questions à Jean-Pierre EMERIC

*Adjoint au Maire et Conseiller Métropolitain
en charge de l'Aménagement du Territoire*

Réviser un PLU, est-ce une procédure longue ?

L'élaboration ou la révision d'un PLU est une procédure longue. La procédure a été initiée par la Commune en 2017, puis a été transférée à la Métropole en 2018. La première étape, à savoir l'élaboration d'un diagnostic, doit suivre l'évolution de la réglementation qui est très mouvante. Nous avons reçu environ 150 demandes, au titre de la concertation publique, que nous avons dû analyser et intégrer avant de travailler sur le PADD, le document qui définit les objectifs de la Commune. Puis il a fallu rentrer dans les détails, en réécrivant tout le règlement zone par zone, car la forme réglementaire a été modifiée. Nous avons effectué également de nombreuses visites sur le terrain, car nous ne souhaitons pas que le futur PLU soit établi sur la base de photos aériennes.

Qu'est-ce que le futur PLU va apporter ou modifier ?

Avec la Métropole, nous avons la volonté que le PLU soit le moins impactant possible. Les ouvertures à l'urbanisation se concentrent presque uniquement sur les zones à urbaniser déjà existantes, en donnant une priorité à la création d'emplois par le développement de zones artisanales ou d'activités. La zone agricole est donc faiblement impactée par ce projet de PLU.

Sur quels documents êtes-vous en train de travailler ?

Le PADD a été approuvé par le Conseil Métropolitain fin 2021. Nous avons beaucoup avancé sur les plans de zonage et le règlement. Cette année, nous avons dû intégrer l'aléa feux de forêt, pour lequel l'Etat avait transmis un porter à connaissance durant la phase d'élaboration du PLU. La Métropole a donc fait réaliser une contre étude afin que nous puissions disposer de données plus précises, exploitables à l'échelle de la Commune. L'équipe en charge du PLU est également en train de fina-

liser les orientations d'aménagement et de programmation sur les zones ouvertes à l'urbanisation comme Les Longues, Le Chemin Long ou St Augustin. Nous sommes, de plus, en train de finaliser l'orientation d'aménagement relative à la trame verte et bleue (TVB) de la Commune.

Quel est le calendrier prévisionnel de la révision ?

Nous organiserons une dernière réunion publique début 2024, afin de présenter le projet de PLU quasi-finalisé. Puis, nous espérons pouvoir « arrêter » le PLU lors du premier trimestre 2024. Il s'agit d'une étape cruciale, signifiant que les études seront alors terminées. Le PLU arrêté fera par la suite l'objet d'une consultation des personnes publiques associées, puis d'une enquête publique auprès de la population. Il pourra par la suite être soumis à l'approbation du Conseil Métropolitain et sera alors opposable en lieu et place du PLU actuel.



LE POINT SUR...

Le nouveau contrat avec SUEZ de gestion du service public de l'eau potable

Le 8 juin 2023, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence, la Métropole Toulon Provence Méditerranée a désigné SUEZ pour assurer la gestion du service public de l'eau potable sur les communes de Carqueiranne, La Crau et Hyères.

Depuis le 1^{er} juillet 2023, les usagers de la commune de la Crau sont les premiers à bénéficier des avancées de ce nouveau contrat, qui garantit notamment une amélioration continue des infrastructures et de la qualité du service.

Quelles sont les actions déjà engagées par SUEZ ?

- La réalisation d'études d'interconnexion du réseau d'alimentation en eau de la commune de La Crau avec Hyères pour plus de sécurité en approvisionnement ;
- Le lancement d'une étude prospective pour identifier une nouvelle ressource locale en eau ;
- Des aménagements performants pour sécuriser les ouvrages et équipements du service ;
- Le déploiement de compteurs intelligents nouvelle génération offrant de nouveaux services dès la fin 2023.



La mission de la Métropole Toulon Provence Méditerranée en matière d'eau potable est d'assurer la production, le transfert et la distribution d'une eau de qualité en quantité suffisante sur l'ensemble du territoire, tout en maîtrisant les coûts du service pour l'utilisateur. En France, l'eau paie l'eau, c'est-à-dire que l'ensemble des charges du service de l'eau est financé par les seules factures des usagers et non par l'impôt.

Comment est déterminé le prix de l'eau ?

La Métropole décide du tarif sur son territoire. L'eau est une ressource locale. Son prix dépend de l'abondance de la ressource, de sa qualité et de sa facilité d'accès. Il tient compte également des investissements nécessaires pour entretenir, moderniser, créer et développer de nouvelles installations pour la production de l'eau potable. Ces différents facteurs ainsi que la densité de la population desservie font varier le prix qui vous est facturé.

De quoi est composé le prix de l'eau ?

- Tout d'abord, le tarif de l'eau est composé d'une part fixe qui correspond à votre abonnement.
- Ensuite, une part variable vient s'ajouter au tarif, qui dépend de votre consommation.
- Enfin, une partie sert à rémunérer les partenaires du service, c'est-à-dire votre collectivité et les Organismes Publics dont l'Agence de l'eau.

Les Chiffres Clés concernant La Crau

- > **19 000 habitants** desservis
- > **3 réservoirs** stockant **6000 m³** d'eau
- > **123 km** de réseau d'eau potable
- > **1 035 000 m³** d'eau potable distribués par an



Quelles sont les nouveautés sur le prix de l'eau ?

Le nouveau contrat passé avec SUEZ et la collectivité par la Métropole a apporté des modifications au prix de l'eau. Désormais, le prix de l'eau se compose d'une tarification variable par tranche et par saison, selon les modalités suivantes :

Hiver (8 mois)	Tranche 1 – Du 01/09 au 30/04	De 0 à 80 m ³	0,5000 € par m ³
	Tranche 2 – Du 01/09 au 30/04	Au-delà de 80 m ³	1,6700 € par m ³
Été (4 mois)	Tranche 1 – Du 01/05 au 31/08	De 0 à 40 m ³	1,6700 € par m ³
	Tranche 2 – Du 01/05 au 31/08	Au-delà de 40 m ³	2,2600 € par m ³

Cette nouvelle tarification variable ne permet pas d'établir une comparaison, tranche par tranche, avec le précédent contrat qui appliquait une tarification unique au m³. Nous vous proposons néanmoins de mesurer les conséquences concrètes en termes de coût pour l'utilisateur, via l'exemple d'une consommation annuelle de 120 m³, qui correspond à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes.

Exemple de l'impact de ce nouveau tarif sur une consommation annuelle de 120 m³ :

Pour une consommation de 120 m³ d'eau intégrant le service de distribution d'eau potable et la collecte des eaux usées sur une année, la facture sera de 487,85 €, **soit une baisse d'environ de 15% par rapport à 2022.**

Le service de l'eau potable en particulier représente 50 % du montant de cette facture.

Comment contacter SUEZ ?

Les services de SUEZ mettent tout en œuvre pour assurer la meilleure transition possible et sont à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations :



Service client

Du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 8h à 13h

0977 408 408 (appel non surtaxé)

24^H
24^h

Interventions/ Urgences 24h/24

0977 401 136 (appel non surtaxé)



Accueil de proximité :

15 Av. du Dr Jean-Jacques Perron
83400 HYÈRES-LES-PALMIERS

Du lundi au vendredi sans RV
De 8h30 à 17h30 sans interruption



www.toutsurmoneau.fr



Modalités pratiques

- Vous recevrez votre 1^{ère} facture SUEZ à l'automne 2023. Cette 1^{ère} facture portera sur votre abonnement au service et votre consommation estivale 2023. La facture suivante sera envoyée en juin 2024, puis octobre 2024, il en sera de même chaque année.

- Conformément à la loi relative à la protection des données personnelles ayant modifié la Loi « Informatique et Liberté », vos données, dont vos coordonnées bancaires, n'ont pas été communiquées à SUEZ lors du transfert de votre abonnement. Aussi, dès réception de votre 1^{ère} facture SUEZ, et à compter de cette date seulement, vous pourrez, remettre en place une solution de prélèvement automatique et/ou de mensualisation en créant votre compte sur www.toutsurmoneau.fr.

TROPHÉES TPM : les étoiles du territoire à l'honneur

17 pépites – entreprises, startups et associations du territoire – ont été mises en lumière le 10 octobre dernier lors de la deuxième édition des Trophées TPM. En présence de nombreux élus et acteurs économiques, les Trophées ont récompensé 17 structures qui rayonnent et qui comptent sur la Métropole, en termes d'emploi, de croissance, d'innovation et de démarches vertueuses.

- Économie circulaire : 3AG Recyclage
- Numérique et Innovation : STARTMINING
- Silver Économie et e-santé : Frédéric MOUYSSSET réseau de pharmacies
- Agriculture et alimentation : MIDIFLORE
- Tourisme, hôtellerie et restauration : Laurence CANANZI - Les Medes
- Industries culturelles et créatives : Anches MARCA
- Défense, économie de la mer, Industrie : ENNOVIA
- Commerce et artisanat : NATIF / Collection de vêtements
- Responsabilité Sociétale des Entreprises : INTERMEDICAL GROUP
- Enseignement supérieur et Recherche : IFREMER
- Sportif ou club sportif de l'année : Ariane IMBERT : Pôle espoirs Kite surf
- Association de l'année : RUGBY FAUTEUIL (Guillaume Mélenchon)
- Étudiant entrepreneur de l'année : TEA SHOP
- Start-up de l'année : GREEN SCORE CAPITAL
- Prix d'honneur TPM : Michel CRESP
- Prix spécial TPM : BAUMIER
- Entrepreneur de l'année : MOLLY BRACKEN

Découvrez les entreprises en vidéo sur www.metroletpm.fr



2022 dans le rétro

Adopté en conseil métropolitain du 27 septembre 2023, le rapport d'activités de l'année 2022 est disponible en version numérique sur le site Internet de la Métropole.

Comme les années précédentes, il présente les différents projets et actions menés, dans chacune des compétences métropolitaines et mis en œuvre l'année passée dans les 12 communes membres. Il témoigne de la bonne santé financière de TPM ainsi que du dynamisme et de l'attractivité du territoire métropolitain. Parmi les temps forts 2022 : la signature du Contrat métropolitain de Relance et de Transition Écologique (CRTE) ; la pose de la première pierre du Lycée du Golf Hôtel à Hyères ; la mise en place des consignes de tri ; l'inauguration du parc de la Loubière ; l'inauguration du foyer Campra ; la pose de la 1^{ère} pierre du futur IUT Renov à La Garde ; la mise en service de la nouvelle halte ferroviaire Toulon Sainte Musse ...

Téléchargez-le pour le découvrir dans son intégralité !
[www.metroletpm.fr / Publications](http://www.metroletpm.fr/Publications)

Top départ de la 9^{ème} édition du Festival d'Automne !

Premier temps fort de la saison culturelle 2023-2024 du Conservatoire TPM, le Festival d'Automne se tiendra du 23 novembre au 16 décembre 2023 dans divers lieux de la Métropole. Pensez à réserver vos places !

Au programme : 9 concerts et spectacles gratuits de musique classique, jazz, orchestre symphonique, danse, théâtre... proposés à l'Espace des Arts du Pradet, au Théâtre Denis d'Hyères, au Live, au Palais Neptune, au Musée d'Art de Toulon et à l'auditorium Robert Casadesus du Conservatoire TPM, site de Toulon. Aujourd'hui clairement identifié par les publics et les partenaires du territoire, ce festival hors du commun permet à la fois de mettre sur le devant de la scène les talents des professeurs et des élèves du Conservatoire TPM, mais aussi toute la diversité et la richesse des enseignements qui y sont dispensés. Une belle mise en valeur de ces artistes métropolitains !
www.conservatoire-tpm.fr



Les infos du



MERCREDIS & VACANCES

MERCREDIS 3^{ème} PÉRIODE

Du mercredi 10 janvier 2024
au mercredi 21 février 2024



VACANCES DE NOËL

Du lundi 26 décembre 2023
au vendredi 5 janvier 2024

Faire vos réservations :

du mardi 28 novembre au vendredi 8 décembre

Pour effectuer vos confirmations et paiements :

du mardi 12 au dimanche 17 décembre

Les inscriptions seront ouvertes à partir du mardi 28 novembre :

- sur l'espace famille
- sur le site internet (formulaire téléchargeable)
- à l'accueil du JIS (formulaire à compléter)

OFFRES D'EMPLOI

1 animateur BPJEPS de préférence LTP ou APT en CDI à temps complet

Déposez votre CV et lettre de motivation à
l'accueil du JIS : « Espace Pluriel » Bd de
la République 83260 La Crau. Ou envoyez
un mail à : association@jis-lacrau.com

SAISON 2023 / 2024 Pour les accueils péris- colaires (matin – soir et mercredi) et les petites vacances

Titulaire du BAFD, BAFA, CAP petite en-
fance ou autres diplômes dans l'animation
ou équivalent. Déposez votre CV et lettre
de motivation (si vous candidatez pour les
vacances, indiquez vos disponibilités) à
l'accueil du JIS : « Espace Pluriel » Bd de la
République 83260 La Crau. Ou envoyez
un mail à : association@jis-lacrau.com

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia.....	6,50€
Cinéma Pathé La Garde.....	9,50€

Accrobranche ECOPARK AVENTURES La Castille

* À partir de 1,30m	20,50€
* À partir de 1,10m	13,50€
* <i>Gants obligatoires (jardinage ou bricolage)</i>	
Mini-parc à partir de 2 ans.....	6,00€

Réservation conseillée :

Tél : 07.60.29.67.89 ou sur le site internet :
www.ecopark-adventures.com

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Lundi et samedi : Fermé

Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h

LA COMMISSION DE SÉCURITÉ

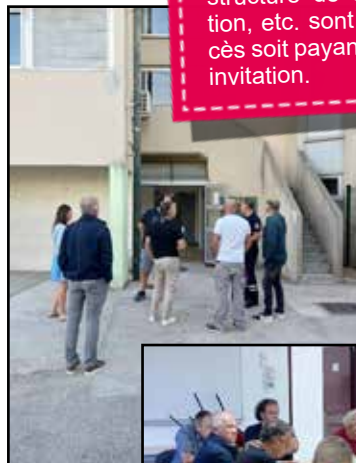
Alain ROQUEBRUN

Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme



QU'EST-CE- QU'UN ERP ?

Au titre de l'article R.143-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, les Etablissements Recevant du Public (ERP) sont des bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes extérieures sont admises. Par exemple, une école, un commerce, un restaurant, une bibliothèque, une structure de soins, un parc d'attraction, etc. sont des ERP, ceci que l'accès soit payant, gratuit, restreint ou sur invitation.



Visite de la commission de sécurité au Collège du Fenouillet avec, à l'issue, émission d'un avis favorable



La construction et l'exploitation d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) sont soumises à des obligations de sécurité contre l'incendie et la panique. Les mesures qui doivent être prises ont pour but d'assurer la sécurité des personnes, de favoriser l'alerte et l'intervention des secours et de limiter les pertes matérielles.

Des visites de contrôle régulières

Des contrôles sont assurés à la construction, à l'ouverture et au cours de l'exploitation de l'ERP par la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA), via des groupes de visite.

Planifiées ou imprévues, ces visites ont des fréquences périodiques de 2 à 5 ans, et ont pour but de :

- ✓ Vérifier la conformité aux règles de sécurité et notamment le bon fonctionnement de tous les appareils de secours contre l'incendie et des appareils d'éclairage de sécurité ;
- ✓ Vérifier l'application des dispositions permettant l'évacuation des personnes en situation de handicap ;
- ✓ S'assurer que les vérifications des installations et des équipements par des organismes et des personnes agréées ont bien été réalisées ;
- ✓ Suggérer les améliorations ou modifications à apporter dans le cadre de la réglementation ;
- ✓ Etudier d'éventuelles mesures d'adaptation.

Le rôle essentiel du Maire

En qualité d'autorité de police, le Maire assure un rôle essentiel dans le processus de mise en œuvre des règlements de sécurité, en matière d'ERP. Il a ainsi la charge de recenser tous les établissements de sa commune et d'en transmettre la liste tenue à jour à la commission de sécurité. Il participe en tant que président et membre à part entière aux groupes de visite, constitués en outre d'un sapeur-pompier du bureau de prévention, du chargé de sécurité communal et de l'exploitant.

A la Crau, le Maire a délégué ce rôle de pouvoir de police spéciale des ERP à Alain ROQUEBRUN, Adjoint délégué à l'Urbanisme. Dans ce cadre, il est chargé de notifier aux exploitants d'ERP, les procès-verbaux de visite faisant mention de l'avis favorable ou défavorable de la commission de sécurité et de prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité des personnes et des biens. En cas de

danger, il peut ainsi mettre en demeure un exploitant de réaliser toute mesure de mise aux normes, ou prendre un arrêté de fermeture d'un établissement.

A NOTER

Vous êtes commerçant, exploitant ou gestionnaire d'un ERP ? Le service Urbanisme et le Chargé de Sécurité de la Ville de La Crau peuvent vous renseigner et répondre à vos questions concernant les mesures à mettre en œuvre dans votre établissement en matière de sécurité et d'accessibilité. Merci de contacter l'Accueil de la Mairie au 04.94.01.56.80 ou d'adresser un mail à l'adresse suivante : mairie@villedelacrau.fr.

RÉALISATION D'EXERCICES D'ÉVACUATION DANS LES ÉCOLES CRAUOISES

Les établissements scolaires ont l'obligation de réaliser régulièrement des exercices d'évacuation incendie. Leur organisation effective est vérifiée par la commission de sécurité lors de ses visites de contrôle.

Plusieurs exercices ont été réalisés récemment dans les écoles crauaises, durant le temps scolaire et le temps méridien, dans l'objectif de :

- ✓ Favoriser l'évacuation des élèves, enseignants et personnels dans de bonnes conditions ;
- ✓ Sensibiliser et former les agents municipaux et surveillants de cantine ;
- ✓ Identifier le signal sonore et visuel spécifique à l'incendie ;
- ✓ Localiser et utiliser les issues de secours et les points de rassemblement ;
- ✓ Vérifier l'application des consignes de sécurité incendie et leur efficacité ;
- ✓ Simuler une alerte des secours ;

- ✓ Répondre aux demandes des sapeurs-pompiers concernant la coupure de fluides tels que l'électricité ou le gaz ;
- ✓ Tirer des enseignements de la pratique pour améliorer la procédure d'évacuation.



RISQUES MAJEURS

RETOUR SUR...

LA SEMAINE " TOUS RÉSILIENTS FACE AUX RISQUES "

Dans le cadre de la Journée Nationale « Tous résilients face aux risques », la Ville de La Crau a organisé une semaine d'animations dédiées à l'information de la population sur les risques majeurs, avec le concours de la Réserve Communale de Sécurité Civile et du Comité Communal des Feux de Forêts.

Différentes sessions ont ainsi été organisées dans toutes les écoles crauloises. 450 élèves de CM1 et CM2 ont pu participer à des animations ludiques et pédagogiques sur le thème des inondations et des

feux de forêts. Expositions, exercices pratiques sur les consignes élémentaires de sécurité et sur la préparation d'un kit de sécurité, manipulation d'un extincteur, etc. étaient notamment proposés, et ont notamment permis de sensibiliser ce jeune public aux bons comportements à adopter si besoin.

Une animation « tout public » a également été organisée sur le marché de La Crau ainsi que dans le hall d'entrée du centre Commercial Leclerc.



Hervé CILIA
Adjoint au Maire délégué à la sécurité et aux risques majeurs



Stand dédié sur le marché.



Au supermarché Leclerc



Exercice pratique à l'école Jean Aicard



Exposition interactive sur les risques majeurs

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Le Conseil municipal du 25 septembre a autorisé la signature de 2 conventions qui touchent à des domaines sensibles, à savoir le logement social et l'écologie.

La première concerne 2 sociétés qui gèrent des logements sociaux à La Crau : ERILIA (276 log.) et le Logis Familial Varois (103 log.). D'autres conventions suivront avec les autres « bailleurs ». L'ensemble de ces sociétés gère (avec la Préfecture, la Métropole...) le parc des logements sociaux, existants et nouveaux, mis à disposition chaque année dans les communes de TPM. Les procédures actuelles d'attribution des logements ont montré leurs insuffisances. Aujourd'hui, cette convention vise à accroître la transparence et l'efficacité pour « favoriser l'égalité des chances des demandeurs et la mixité sociale au sein des territoires ». Très beau programme !

Chaque année, les droits d'attribution pour chaque commune sont donc recalculés selon des priorités et critères divers. Par exemple, notre maire accordant la garantie de la commune aux emprunts des bailleurs, il peut obtenir en contrepartie jusqu'à 20% de droits à des logements supplémentaires. Avons-nous déjà exigé et obtenu ce taux à La Crau ?

Comme souvent, si les nouvelles conventions sont pleines de bonnes intentions, les engagements sont parfois limités : les bailleurs « s'engagent à tendre vers les objectifs... », et restent maîtres des procédures et des décisions ! Mais nous savons tous que l'amélioration des capacités de logement de nos concitoyens dépend surtout au final de la quantité de logements nouveaux et disponibles !

La deuxième convention a été signée avec le syndicat de l'Eygoutier (SGE), qui veut poursuivre le rachat de terrains à La Moutonne pour un projet (validé par l'Europe) de réaménagement du marais de l'Estagnol en vue de lui rendre son potentiel écologique et de l'adapter au changement climatique. Une partie des remblais sauvages serait retirée, et l'ouverture au public serait envisagée. Dans la convention, la commune s'engage à racheter les terrains (même privés !) que le syndicat aurait acquis au cas où le projet n'irait pas à son terme, faute de financements... Nous souscrivons aux objectifs de ce projet, mais il nous tarde d'en connaître enfin les détails avant de nous prononcer sur son adéquation avec les ambitions qu'il affiche.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier

DON DU SANG

Notez les dates des prochaines collectes de sang prévues :

MARDI 14 NOVEMBRE 2023

De 15h à 19h30

à l'Hotel de Ville de La Crau

MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023

De 15h à 19h30

au Club House du complexe sportif de l'Estagnol à La Moutonne

Ces collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

NOVEMBRE / DECEMBRE 2023

ZONES	NOV	DEC
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 6	Lundi 4
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 7	Mardi 5
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 2	Jeudi 7
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 3	Vendredi 1 ^{er}
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 13	Lundi 11
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 14	Mardi 12
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 9	Jeudi 14
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 10	Vendredi 8
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 20	Lundi 18
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 21	Mardi 19
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 16	Jeudi 21
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 17	Vendredi 15
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 27	Mercredi 27
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 28	Mardi 26
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 23	Jeudi 28
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 24	Vendredi 22

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert « Allo Mairie » : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique « Démarches / Environnement »

RETOUR EN IMAGES

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2023

Forum des associations



Ciné en Plein Air avec le film "Permis de Construire"



Cérémonie d'Hommage aux Harkis



La Rose Color



Semaine de l'Age d'Or du CCAS



Réception des Nouveaux Craurois



Afrique en Scène



Bodega des Z'Acrau du RCT





Dimanche 5

Vide Grenier de la crèche « L'Escale Enfantine »

Boulevard de la République de 7h à 13h

Tarif : 10 € l'emplacement pour les adhérents, 12 € pour les non-adhérents

Inscriptions : par téléphone au 04.94.12.90.84 (le règlement sera à effectuer directement auprès de la crèche avant le jour du vide grenier, afin de valider l'inscription. Adresse : L'Escale Enfantine - 203 Rue du Sureau 83260 La Crau)



Vendredi 10

Sortie du CCAS Concert de Michel Sardou au Zénith de Toulon

Sortie en soirée réservée aux Seniors de 60 ans et plus. **Tarifs :** 119 € la place en Carré Or et 95 € en Catégorie 1 – Transport compris

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi (le matin uniquement)

Infos : 06.49.51.02.22



Samedi 11

Cérémonie commémorative de la Victoire et de la Paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et Hommage à tous les Morts pour la France

Rendez-vous à 10h à La Moutonne, Parking Maréchal Leclerc. Et à 11h à La Crau, devant l'Hôtel de Ville, pour le départ du cortège en direction du Monument aux Morts du Cimetière Central



Dimanche 12

10^{ème} Salon Multi Collections du CCSC

Espace Culturel Maurric de 9h à 18h

De nombreux types de collections seront présentés : philatélie, numismatique, muselets, cartes postales anciennes, poupées, vinyls, livres anciens, vieux papiers, jouets, ... etc. Deux expositions sont également prévues sur les matériels anciens de lutte contre l'incendie (pompes, véhicules, masques, casques, vêtements...) et sur les « Poupées de Modes et Travaux ». Entrée libre. Organisé par la Section Philatélie du CCSC.

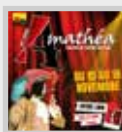
Infos : ccsc.phila@orange.fr - 06.80.46.17.31



Mardi 14

Collecte de sang

Hôtel de Ville de 15h à 19h30



Du mercredi 15 au samedi 18

Festival de Théâtre Amateur AMATHEA (29^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric

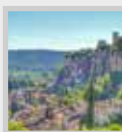
Représentations gratuites

Mercredi 15 – 20h30 : « Bisous Bisous » de Derek BENFIELD ET Marc CAMOLETTI, par Anagram Théâtre (Carqueiranne)

Judi 16 – 20h30 : « La légende d'une vie » de Stefan ZWEIG, par Art-Thea (La Crau)

Vendredi 17 – 20h30 : « L'art délicat de la scène de ménage » de Jean-Marcel ERRE par Les Mani Manivel' (Fréjus)

Samedi 18 – 20h30 : « Excellent voyage » de Patrick PLAUCHU, par la C^{ie} Evénement (Istres)



Vendredi 17

Sortie du CCAS à Cotignac

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus

Au programme : visite guidée du Sanctuaire de Notre-Dame de Grâce, déjeuner au restaurant à Sillans-la-Cascade avec animation dansante, et arrêt à l'exploitation des Ruchers du Bessillon avec dégustation de miel

Tarif : 75 € par personne



Samedi 18

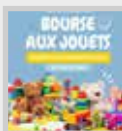
Bourse aux Skis

Espace Jean Natte (1^{er} étage)

Organisée par le Ski Club de La Crau

Vendredi 17 : dépôt des articles de 16h30 à 20h

Samedi 18 : dépôt et vente de 9h à 18h et récupération des invendus à partir de 18h jusqu'à 20h. Attention ! Les vêtements déposés devront impérativement être propres et en bon état.



Dimanche 19

Bourse aux Jouets

Espace Culturel Maurric de 9h à 18h

Organisée par le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Employés Municipaux (COSCEM) Entrée libre



Mardi 21

Loto du CCAS

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservé aux Seniors de 60 ans et plus

5 € les 3 cartons, 10 € les 7 cartons



Vendredi 24

Concert de la Sainte Cécile de la Lyre de La Crau

Espace Culturel Maurric - 20h30

Concert interactif avec quizz musical et récompenses à la clé !

Entrée : 5 € au profit du Téléthon



Vendredi 24

Scène ouverte

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h

Infos : 04.94.66.05.87



Dimanche 26

Vide grenier de l'association "La Crau'ch Cœurs" au profit du Téléthon

Boulevard de la République de 7h à 13h

Tarif : 12 € l'emplacement de 3 mètres (10 € pour les adhérents 2023 de l'association)

Inscriptions : Permanences à la Villa Renaude, les lundi 20 et jeudi 23 novembre, de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le vendredi 24 novembre de 9h à 12h.

Infos : 06.03.32.68.13



Dimanche 26

Repas dansant dominical du CCAS

Espace Culturel Maurric - 12h

Repas « couscous » et animation dansante Attention ! Apporter vos couverts

Tarif : 22 € pour les craurois et 30 € pour les invités.

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Mardi 28

Sport Passion

Espace Culturel Maurric - 18h

Grande soirée de remise de trophées aux sportifs craurois.

Infos : Service des Sports - 04.94.01.56.80



Mercredi 29

Collecte de sang

Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne de 15h à 19h30



À PRÉVOIR POUR DÉCEMBRE 2023



Vendredi 1^{er} Spectacle « Mathieu Madénian & Friends »

Espace Culturel Maurric - 20h30
Pour cette grande soirée dédiée au rire et au stand-up, le célèbre humoriste Mathieu MADENIAN sera entouré de ses amis Yassine HITCH, Amy LONDON et Marco PAOLO
Spectacle gratuit, réservation obligatoire à compter du 6 novembre sur www.villedelacrau.fr



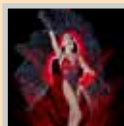
Samedi 2 Sortie du CCAS à San-Rémo

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus. **Tarif** : 20 €. **Inscriptions** : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement
Infos : 06.49.51.02.22



Mardi 5 Célébration de la Journée Nationale d'Homage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville à 11h pour le départ du cortège vers le Mémorial du parking Jean Moulin



Mercredi 6 Spectacle de Noël du CCAS Revue cabaret « Farlight »

Espace Culturel Maurric - 14h30
Réservé aux Seniors craurois inscrits (inscriptions prises en même temps que le Colis de Noël)



Du 7 au 10 décembre TELETHON À LA CRAU Les principaux rendez-vous

Judi 7 et Vendredi 8 :
Soirées Café-Théâtre
Espace Culturel Maurric - 20h30
(ouverture des portes à 20h)

Judi 7 : Pièce « Ensemble » de Fabio MARA, par la Compagnie La Crau'k en Scène du CCSC
Vendredi 8 : Pièce « Ah non, la ménagère, elle est pour moi ! » de Marc LUCAS, par la C^e Y-Sol en Scène

Tarif : Pour une pièce : 13 € avec gâteaux et boissons compris (gratuit pour les moins de 12 ans), Pack 2 pièces : 25 €
Réservations : Permanences à la Villa Renaude, les lundi 27 et jeudi 30 novembre, de 9h à 12h et de 15h à 18h, le vendredi 1^{er} décembre de 9h à 12h, le lundi 4 décembre de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le mardi 5 décembre de 9h à 12h

Vendredi 8 : Concert des professeurs de l'Ecole de Musique

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h
Sur réservation au 04.94.66.05.87

Samedi 9 : Fil Rouge du Téléthon

Rendez-vous à 15h devant l'Hôtel de Ville pour former une grande chaîne humaine symbolisant la solidarité de la Ville de La Crau.

Samedi 9 : Grande Soirée du Téléthon Espace Culturel Maurric - 20h

Repas, spectacle et soirée dansante
Avec la participation d'Eric VENEZIA, Ténor de l'Opéra de Toulon, de l'Ecole des Danses, de l'association Tout'en Kdanse et du Studio Attitude. Attention ! Apporter ses couverts. **Tarif** : 22 € (12 € pour les enfants de moins de 12 ans et 5 € pour les de moins de 5 ans). Formules sans repas : 5€ pour le spectacle seul, 10€ pour le spectacle et la soirée dansante.

Inscriptions : Permanences à la Villa Renaude, les lundi 27 et jeudi 30 novembre, de 9h à 12h et de 15h à 18h, le vendredi 1^{er} décembre de 9h à 12h, le lundi 4 décembre de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le mardi 5 décembre de 9h à 12h

Dimanche 10 : Course pédestre

Rendez-vous devant le snack "Chez Toine", Place Félix Reynaud - Départ à 10h

Course à pied, à vélo, en skate, rollers, trottinette... Déguisements conseillés !
Parcours : 800m, 3km et 10 km. Collation et récompenses à l'arrivée
Tarif : 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans)
Inscriptions : avant la course, devant « Chez Toine », dès 9h30

Dimanche 10 : Grand Loto du Téléthon Espace Culturel Maurric - 15h

(ouverture des portes à 14h)
5 € le carton et 20 € les 5 cartons. Buvette sur place
Tirage au sort de la tombola du Téléthon pendant ce loto

Naissances

Abbie IBANEZ
Gaspard NOVIEL
Léo SPAZIANO
Isaure RIBAUD
Joachim DEROIN

Mariages

Enzo LORUSSO et Fauve EL MEKKI
David PAUCOT et Virginie BERGERET-CASSIN
Rodrigue DIOMANDE et Najoa SALHI
Jordan RACO et Lisa BONSIGNORE
Florent GUEIRARD et Sandra HERCE
Jalel BARHOUMI et Sabrina LOUATI
Fabrice COCHARD et Giulia DAUMAS
Boris LOIRE et Amandine PAUL

Décès

Christiane CHRACCILOLO épouse CARADONNA
Huguette BRÉMOND épouse DÉCUGIS
Madeleine DAVIAU veuve MICHEL
Jean-Louis SOYER
Florence PIASCO épouse POBEDINSKY
Danielle AUDIBERT veuve VILLANI
Mireille FAURY veuve LAMBERT
Andrée GOUSSET veuve ESCOBAR
Colette GUEUX
Josette VINAI épouse CROZE
Isabelle CHASTANT épouse JARDOT
Maurice FREDON
Joachim DEROIN

LES INFOS DES ASSOCIATIONS

FRANCE PARKINSON VAR

Le Comité du Var France Parkinson propose une réunion d'information, le **mercredi 8 novembre 2023**, de 10h à 12h au Foyer des Anciens, afin de répondre à toutes vos interrogations et vous apporter toutes les informations utiles sur la maladie, les possibilités d'aides et d'accompagnement. Ce moment de rencontre et d'échange est ouvert à tous.

Infos : 07.64.76.29.18
ou comite83@franceparkinson.fr

ANCIENS COMBATTANTS

Les membres de l'association des Anciens Combattants de La Crau ont visité, le 23 septembre dernier, la Frégate multi-mission « Provence », bateau à la pointe de la technologie en matière de lutte anti sous-marine, ainsi que le site de l'Arse-
nal de Toulon.



PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 22 novembre 2023**, de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).



Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives ...

France Services
Proche de vous au quotidien

Réception de préférence sur rendez-vous

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans **l'App Store** DISPONIBLE SUR **Google Play**

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Joseph BARLET nous parlait, le mois dernier, du travail de représentant de son père. Voici la suite.

En 1939, mon père dut partir à la guerre. Comme il fallait que quelqu'un le remplace pour faire vivre la famille, c'est moi qui pris le volant de la camionnette. Je n'avais alors que 13 ans, et, évidemment, ne possédais pas le permis. Assis sur un gros coussin posé sur le siège conducteur, j'arrivais tout juste à voir la route, mais, la chance aidant, je n'ai jamais eu d'accident. A part une fois où j'ai accroché l'aile d'une Traction Citroën en manœuvrant à la gare. Son propriétaire n'était pas content, mais Monsieur RAVEL s'est interposé « Tu n'as pas honte ! Le petit, il fait vivre sa famille ! » Et ça s'est arrêté là.

Lorsque je conduisais, on me distinguait mal dans la cabine, mais les gendarmes qui voyaient passer le ca-



Joséphine BARLET, en compagnie de Louis BARLET, tient Marquis chevauché par Jean-louis BARLET

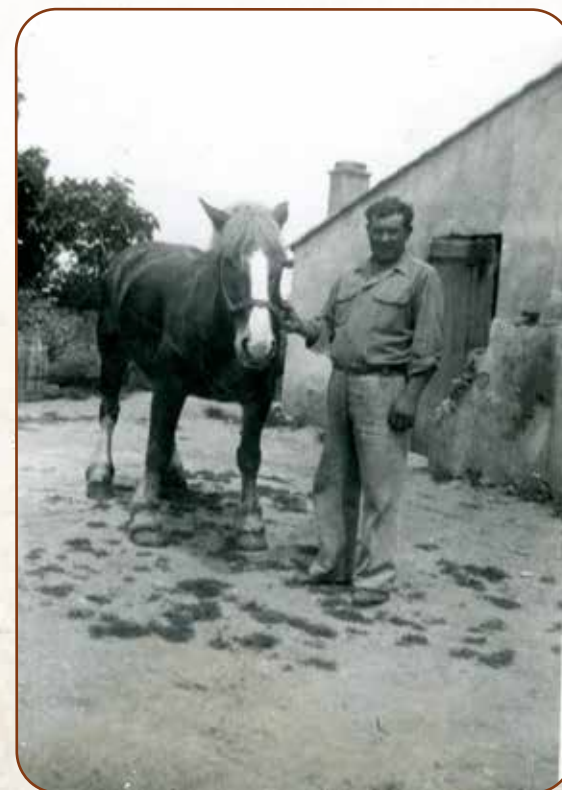
mion savaient bien qui était au volant. S'ils ne m'ont jamais embêté, ils en ont touché toutefois deux mots à mon père, alors revenu en permission : « Pour le petit, on ferme les yeux, mais dis-lui qu'il fasse attention ! ». J'ai conduit comme ça pendant trois ans, avant de passer le permis à 16 ans, comme cela était possible pendant le conflit.

En plus de la camionnette, nous avions également deux chevaux pour les travaux des champs et certains transports. Ils tenaient une place importante dans la vie des paysans, pas seulement pour le travail, mais parce qu'on s'y attachait au point qu'ils faisaient partie de la famille. Je me souviens encore du jour où les Allemands avaient réquisitionné un cheval de mon père, le Marquis. J'avais dû l'emmener à La Crau, où je le leur ai laissé, attaché à un platane du boulevard en compagnie de sept ou huit autres bêtes. Lorsque je m'en suis éloigné, ses plaintes m'avaient déchiré le cœur. Et encore aujourd'hui, j'en parle avec émotion.

L'hiver lorsque les cultures ne produisaient pas, nos chevaux étaient attelés à une charrette pour chercher du bois dans les collines et le livrer à La Crau, à Monsieur FROSINI qui le débitait pour ses clients. Pendant la guerre, les Allemands voulurent monter des canons en haut du Fenouillet pour les pointer vers la mer. Ils avaient besoin de chevaux pour les tracter sur le chemin, et en avaient réquisitionnés plusieurs, dont Lamy, qui appartenait à mon père. C'est un voisin qui me l'apprit : « Oh, BARLET, ils t'ont pris le cheval ! ». Cette bête, pas jeune, avait passé toute sa vie au fond d'une mine à tirer des charriots sans jamais voir la lumière du jour. Lorsque mon père l'avait acheté, il avait la patte avant droite abimée au niveau du sabot par son ancienne vie. Nous, on faisait attention à le faire travailler sur un sol souple, et lorsqu'il se déplaçait sur une route, on serrait bien à droite pour que sa patte se pose sur la terre en dehors du goudron. Les Allemands, qui se moquaient de la santé de notre cheval, le firent forcer pour tirer leurs canons dans la montée du Fenouillet, ce qui accentua sa blessure. La besogne effectuée, je dus aller

le récupérer dans la colline, alors qu'il se traînait sur trois pattes. Il aurait fallu le faire abattre, mais Monsieur BONIFAY, qui habitait à Gavarry, aménagea sa cave en écurie pour l'accueillir. Il s'en occupa avec attention, et ses soins furent efficaces puisque Lamy put ensuite marcher normalement, et vécut encore deux ans.

A 17 ans, je fus réquisitionné avec mon cheval par les Allemands pour aller travailler à Carqueiranne. Il s'agissait de transporter des matériaux nécessaires à la construction de la digue du port. Comme je ne pouvais pas faire les trajets tous les jours à partir de la maison, je fus hébergé dans une écurie où je dormais blotti dans la paille, à côté de mon cheval et de deux autres bêtes.



Louis BARLET avec son cheval Boule

AU MENU DE LA CANTINE elior

du 6 au 10 novembre

Lundi

- Steak haché **VF**
- Pommes frites
- Petit moulé / *Vache qui rit* *
- Pomme golden / *kiwi* *

Mardi

- Carottes râpées vinaigrette du terroir **BIO** / *Salade verte* *
- Pavé du fromager à l'emmental
- Epinards à la béchamel
- Camembert / *Buchette mi-chèvre* *
- Crème dessert vanille **BIO** / *Fromage blanc et speculoos* *

Mercredi (JIS)

- Boulettes au veau sauce poivrade
- Semoule **BIO**
- Fromage fouetté au sel de Guérande
- Banane **BIO**

Jeudi Menu végétarien

- Brocolis à la vinaigrette
Salade de betterave vinaigrette *
- Gnocchis à la Napolitaine **BIO**
- Yaourt nature sucré **BIO**
Yaourt aromatisé *
- Raisin blanc **BIO** / *Pomme* *

Vendredi

- Melon jaune / *chou blanc vinaigrette* *
- Filet de lieu sauce crème **BIO**
- Duo de haricots verts et haricots beurre
- Gâteau au yaourt **CHEF**

du 13 au 17 novembre

Lundi

- Velouté de potiron et carotte
- Rôti de boeuf
- Penne semi complètes **BIO**
- Emmental râpé
- Prune rouge / *Ananas* *

Mardi

- Salade verte
Concombre vinaigrette *
- Beignet calamar / *Jambon blanc* *
- Purée de potiron et pomme de terre
- Tomme blanche / *Carré* *
- Gâteau marbré **CHEF**

Mercredi (JIS)

- Filet de colin pané et citron
Filet de colin sauce tomate vanillée *
- Riz créole
- Mimolette
- Kiwi **BIO**

Jeudi

- Torti rigolo / *Salade de lentilles aux poivrons* *
- Sauté de porc aux olives **LR**
- Brocolis gratiné béchamel **BIO**
- Gouda / *Fraidou* *
- Banane **BIO** / *Prune jaune* *

Vendredi Menu végétarien

- Dips carottes sauce aneth
Salade verte à l'emmental *
- Spaghettis sauce Napolitaine
- Pont l'Evêque
- Mousse au pain d'épices
Flan vanille caramel *

du 20 au 24 novembre

Lundi Menu végétarien

- Oeuf durs mimosa
Concombre à la crème *
- Couscous végétarien
- Fraidou / *Petit moulé* *
- Banane **BIO** / *Kiwi* *

Mardi

- Carottes râpées **BIO**
Endives aux pommes *
- Filet de colin sauce tomate vanillée
- Coudes
- Yaourt nature sucré **BIO**
Yaourt à la banane *
- Compote pêche et cookie citron chocolat

Mercredi (JIS)

- Salade hollandaise
- Torsades et émincé de volaille sauce normande
- Flan vanille caramel

Jeudi La victoire dans l'assiette

- Blanquette de veau **LR**
- Riz **BIO**
- Fromage blanc **BIO** / *Yaourt vanille* *
- Pomme rouge / *Prune rouge* *

Vendredi

- Céleri vinaigrette
Chou rouge vinaigrette *
- Jambon blanc **LR**
- Purée de potiron
- Camembert
- Riz au lait **CHEF**
Riz au lait coco et mangue *

du 27 novembre au 1^{er} décembre

Lundi

- Pizza au fromage
- Sauté de bœuf au paprika **LR**
- Chou-fleur en gratin
- Brie / *Petit moulé* *
- Orange **BIO**

Mardi Menu végétarien

- Céleri rémoulade
Poireaux vinaigrette *
- Riz à l'indienne
- Saint-Nectaire / *Edam* *
- Compote de pommes

Mercredi (JIS)

- Salade verte **BIO**
- Hachis Parmentier **VF**
- Yaourt aromatisé

Jeudi

- Endives aux noix
Mâche et croûtons *
- Tartiflette végétarienne aux champignons **BIO**
- Fromage blanc et crème de marron **BIO**
Fromage blanc aux myrtilles *

Vendredi

- Salade de riz / *Salade de pommes de terre au curry* *
- Filet de colin sauce vierge exotique
- Carottes à la crème **BIO**
- Emmental / *Coulomniers* *
- Clémentines

BIO Produit Bio 
LR Label Rouge 
VF Viande / Volaille Origine France  
CHEF Recette du Chef

* 2^{ème} choix (Ecoles Elémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux